

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME
Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences
Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2022

Comme l'exige la *Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements* du Conseil du Trésor, le présent rapport donne l'information relative aux dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT) durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, à l'exception de l'information protégée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT se rapportent à des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à pénétrer des marchés étrangers et pour attirer les voyageurs canadiens. Elle assure la promotion auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. Le [rapport annuel 2022](#) de la CCT contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de l'organisme.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences			
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités opérationnelles	\$ 3 007	\$ 192	Sans objet
Principaux intervenants	154	12	Sans objet
Gouvernance interne	122	69	Sans objet
Formation	19	-	Sans objet
Autre	-	-	Sans objet
A. Total des dépenses	3 302	273	3 029
B. Accueil	590	165	425
C. Frais de participation aux conférences	72	21	51
Total (A. B. C)	\$ 3 965	\$ 460	3 505
Voyages à l'étranger du ministre et du personnel du ministre (inclus dans les dépenses de voyages)		-	-

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Voyages et accueil : Par rapport à l'exercice 2021, les dépenses de voyages et d'accueil de la CCT ont augmenté de 3 029 000 \$ et de 425 000 \$ respectivement en raison de la levée des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et de la reprise de nombreux événements en personne et activités de marketing en 2022 (comme Innovation Canada et la conférence Convening Leaders de la PCMA, qui n'avaient pas eu lieu en 2021), et aussi de l'envergure accrue d'Innovation Canada et d'IMEX America.